



Les Mutualités Neutres - De Neutrale Ziekenfondsen – Kinésithérapeute ou ergothérapeute pour la région de Charleroi

Votre fonction :

- En tant que membre d'une équipe multidisciplinaire, vous évaluez, en collaboration avec le médecin-conseil, l'incapacité de travail et les possibilités de réintégration des malades de longue durée.

Cela implique :

1. Les consultations de patients avec collecte et apport d'informations pertinentes dans le dossier médical;
 2. L'information des et l'avis aux patients quant aux possibilités de réintégration sur le marché de l'emploi;
 3. La concertation avec le médecin-conseil et le coordinateur de retour au travail;
 4. La représentation de notre OA lors de contacts professionnels, tant en interne qu'en externe.
- Par ailleurs, vous pourrez être appelé à effectuer des visites à domicile pendant les périodes de congés des autres membres de l'équipe paramédicale.

Cela implique:

1. Effectuer des visites à domicile afin de contrôler les échelles de Katz établies par les infirmières à domicile.
2. Effectuer des visites à domicile dans le cadre de certains soins de santé.

Votre profil:

- Vous êtes kinésithérapeute ou ergothérapeute.
- Vous êtes en possession d'un master en kinésithérapie ou d'un baccalauréat en ergothérapie.
- Vous communiquez aisément, tant à l'oral qu'à l'écrit.
- Vous vous intéressez aux problèmes médicaux et sociaux des patients.
- Vous vous accordez facilement avec les médecins et les collaborateurs administratifs.
- Vous êtes flexible et vous aimez le travail en équipe.
- Vous vous exprimez aisément en français. La connaissance d'autres langues est un atout.
- Vous maîtrisez les outils informatiques et vous avez des connaissances en IT.
- Vous êtes en possession d'un permis de conduire et d'une voiture.

Notre offre :

- L'opportunité de vous développer personnellement et professionnellement et d'évoluer au sein d'un environnement de travail dynamique.
- Un contrat à durée indéterminée (80% discutable).

- Un package salarial attractif et un large éventail d'avantages extralégaux (assurance groupe, chèques-repas, le remboursement de l'assurance maladie complémentaire ainsi que le remboursement d'une assurance hospitalisation souscrite auprès d'une mutualité).
- Un régime de 38h/semaine (avec jours compensatoires).
- Télétravail structurel.

<https://www.unmn-lnz.be/>